



CST Ecophyto :

Enquête auprès des lecteurs du BSV

BETTERAVES :

Stade moyen des betteraves : 100% couverture.

Maladies foliaires : Rare présence.

Jaunisse : pas d'évolution des symptômes.

Autres ravageurs : Rare présence.

MAIS :

Vol de pyrale en cours.

ETUDE BSV ECOPHYTO

« *Vous lisez le BSV ? Votre avis compte !*

Dans le cadre d'une étude sur le BSV 2.0, le [CST Ecophyto](#), comité indépendant de gouvernance de la stratégie Ecophyto, mène une **enquête auprès des lecteurs du BSV** pour mieux comprendre leurs usages, la valeur qu'ils lui accordent et leurs attentes. Les résultats alimenteront l'élaboration de recommandations sur le dispositif.

La réponse à ce questionnaire vous demandera environ **15 minutes** :

<https://sondages.inrae.fr/index.php/375212?lang=fr> .

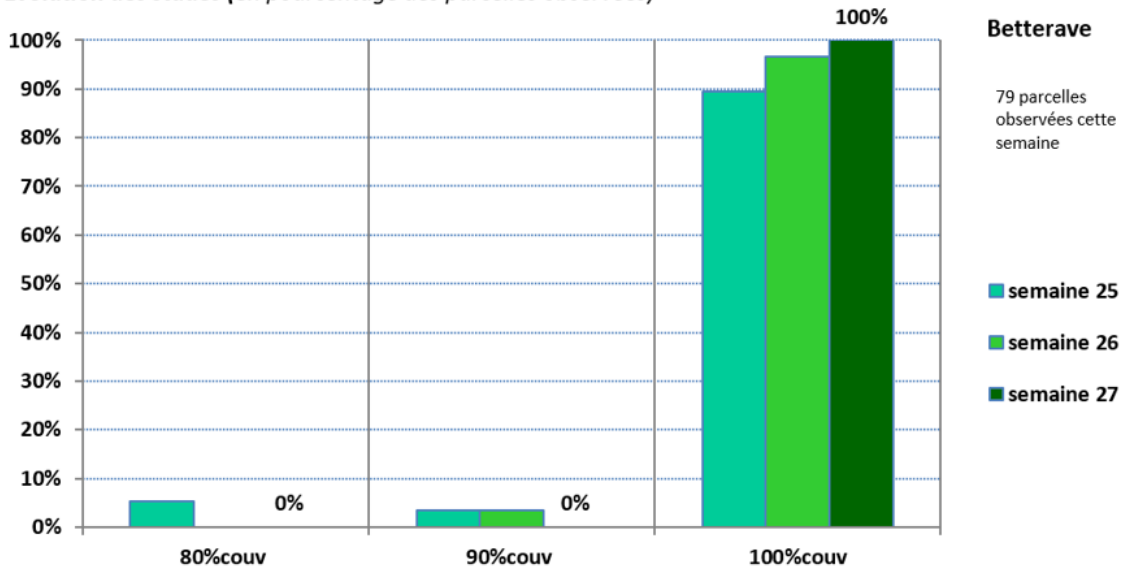
L'enquête sera ouverte du 26 mai au 26 juin. Les réponses sont **anonymes** mais si vous souhaitez **recevoir une synthèse** des résultats et le rapport final, vous pouvez laisser votre adresse e-mail en fin de questionnaire.

Ce retour sera précieux pour cette étude, et l'équipe du CST Ecophyto vous **remercie** par avance du temps que vous y consacrez. »

BETTERAVES

Betteraves : 79 parcelles observées cette semaine.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



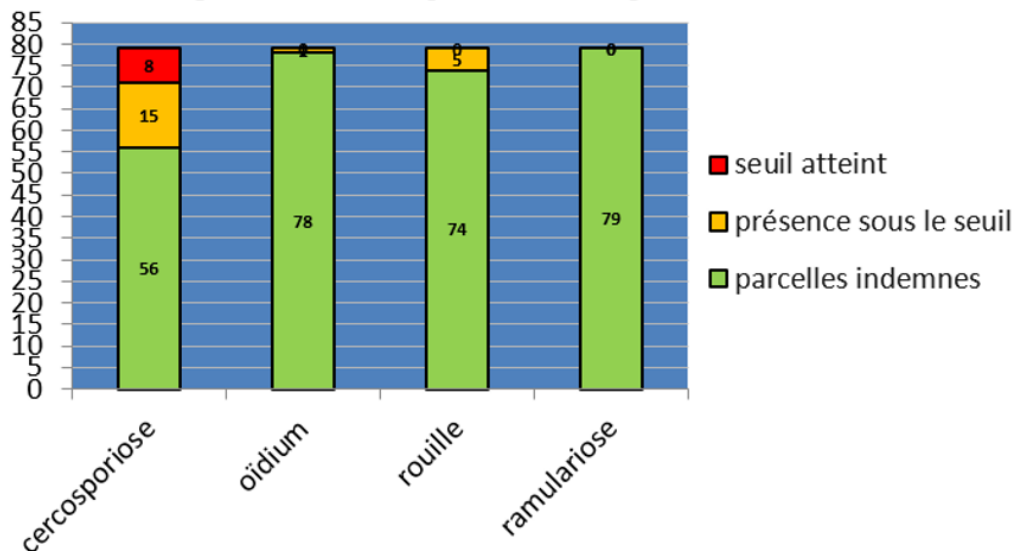
BIOAGRESSEURS



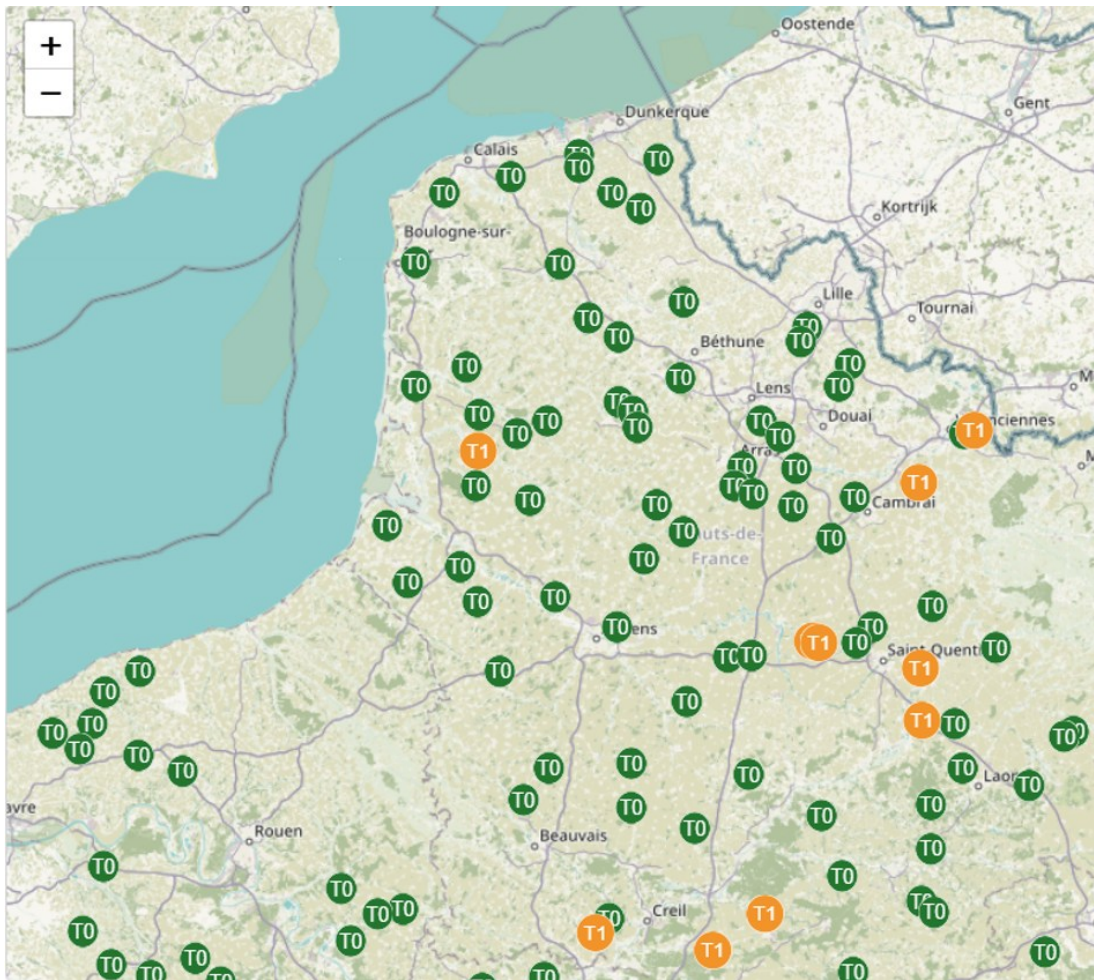
Maladies foliaires

79 parcelles ont été observées cette semaine. 8 parcelles atteignent le seuil indicatif de risque pour la cercosporiose. La présence est plus forte au Sud de la région. La présence de rouille est signalée sur 5 parcelles du réseau de surveillance sans atteindre le seuil indicatif de risque.

Analyse de risque sans protection



Pour suivre l'évolution de la présence des maladies, consultez régulièrement « l'OAD Maladies » : <https://alerte.itbfr.org/maladies/>



Légende :

- T0 seuil de risque maladie non atteint
- T1 seuil de risque atteint, T1 réalisé ou à réaliser
- T2 seuil de risque atteint, T2 réalisé ou à réaliser
- T3 ...
- T4+ T4 et plus
- surveillance des maladies terminée

Seuils de déclenchement des traitements aux maladies du feuillage (% de feuilles avec symptômes)

Maladies	Régions	T1	T2	T3
Début de la protection avant la mi-août				
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	5 %	20 %	25 %
	autres régions	1 ^{ers} symptômes	20 %	25 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %

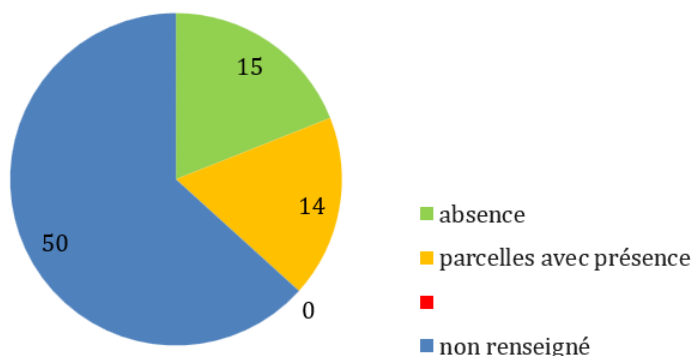
Bordure littorale : « bande côtière de 100 km »

Jaunisse



Jaunisse virale (photo ITB)

Jaunisse - % de surface parcellaire touchée



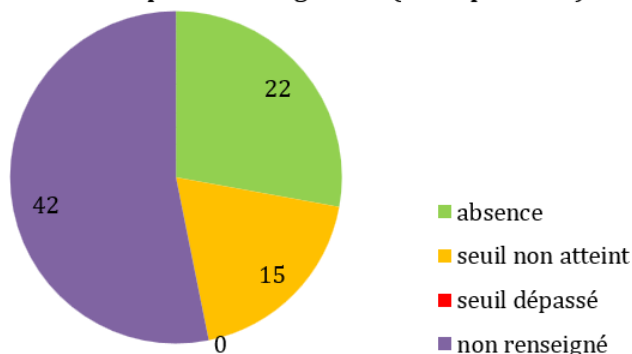
Les premiers symptômes de jaunisse sont signalés sur 14 parcelles, contre 29 la semaine dernière. Cette baisse s'explique par le fait qu'il n'y ait pas d'évolution dans certaines parcelles, donc pas de nouvelle observation renseignée. Pour le moment, les fréquences restent faibles (moins de 1%). **Aucune solution possible dès l'apparition des symptômes.**

Pégomyies



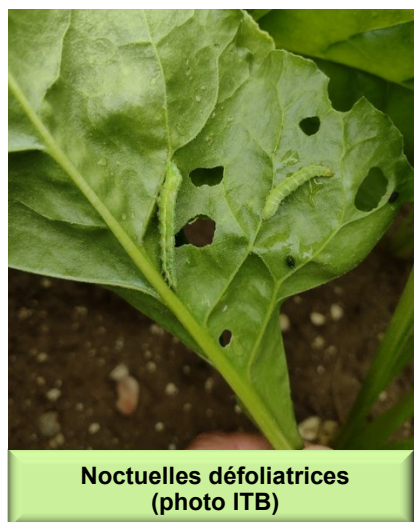
Pégomyie (photo ITB)

Pégomyies
% de plantes avec galeries (nb de parcelles)



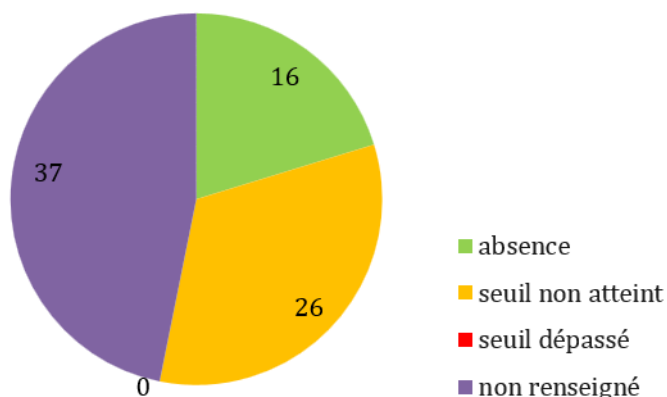
15 parcelles signalent la présence de pégomyies, sans atteindre le seuil indicatif risque. Une parcelle a atteint le seuil indicatif de risque de 50 % de plantes avec galeries et présence de larve à partir de la couverture du sol.

Noctuelles défoliatrices



Noctuelles défoliatrices (photo ITB)

Noctuelles défoliatrices - % de plantes avec dégâts, chenilles et déjections fraîches (nb parcelles)



26 parcelles signalent la présence de noctuelles défoliatrices sans atteindre le seuil indicatif de risque. Aucune parcelle n'atteint le seuil indicatif de risque de 50 % de plantes atteintes avec des dégâts et des déjections fraîches.

MAIS

18 parcelles de maïs sont observées.

Stade : de 8 feuilles à floraison femelle.

Suivi du vol de la pyrale

Le nombre de captures est en progression par rapport à la semaine passée. Dans le réseau, 23 pièges "pyrale" ont été relevés cette semaine :

☞ 8 pièges sont indemnes de capture.

☞ 15 pièges ont capturé entre 1 et 11 pyrales.

Commune	Code Postal	Nombre papillon pyrale piégé			
		Se- maine 24	Se- maine 25	Se- maine 26	Se- maine 27
POMMIERS	02200		0	3	1
CONDÉ-EN-BRIE	02330			3	2
DORENGT	02450				1
MONDREPUIS	02500				1
MONTFAUCON	02540			0	1
STEEBWERCK	59181	0			3
BEAUVAIS	60000		3	1	3
SERANS	60240	0	0	5	4
ONS-EN-BRAY*	60650		0	0	0
BRIAS	62130		0	0	0
ENQUIN-LEZ-GUINEGATTE	62145				0
CRÉMAREST	62240				1
CAUCHY-À-LA-TOUR	62260				2
MILLENCOURT-EN-PONTHIEU	80135			1	0
FLESSELLES	80260		1	1	0
NAOURS*	80260		0	0	0
BEAUCAMPS-LE-VIEUX*	80430		0	2	0
COTTENCHY	80440	0	1	4	11
BOVES*	80440		0	0	2
AULT*	80460		0	0	0
BOUSSICOURT	80500		0	1	5
OISSY	80540		2	3	1
MOYENNEVILLE	80870				2

(* : Participation du réseau de piégeage Arc® farm intelligence)

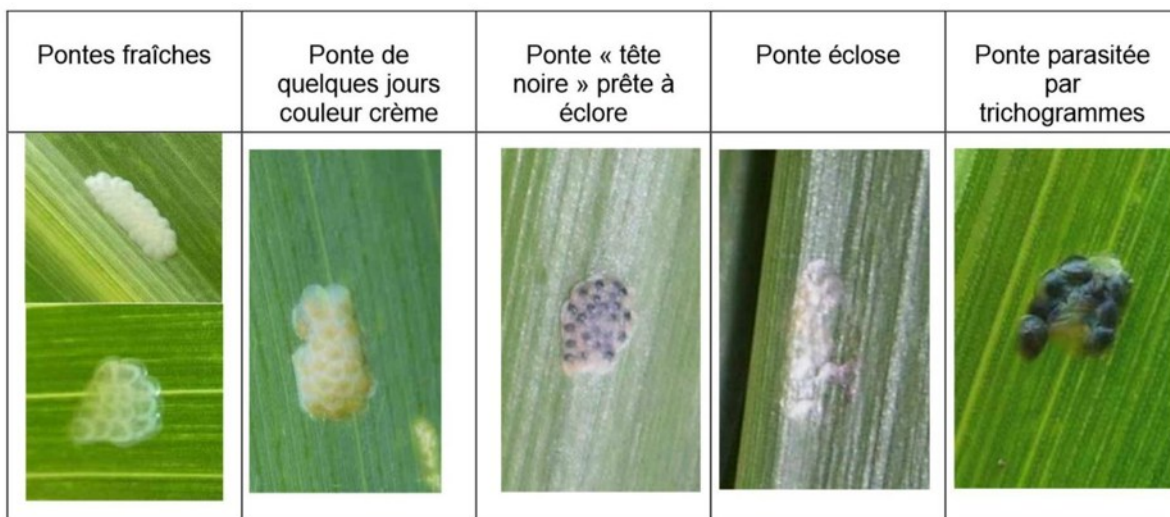
Suivi des pontes :

L'évolution des pontes se poursuit avec l'observation de pontes « tête noire ». Les premières éclosions ne devraient pas tarder.

Commune	Code Postal	Fréquence des Pontes			
		Totale	Ponte fraîche	Ponte parasitée	Ponte « tête noire »
BEAUVAIS	60000	6%	5%	1%	
COTTENCHY	80440	0%			
BOUSSICOURT	80500	9%	6%		3%
FLESSELLES	80260	0%			
MONTFAUCON	02540	1%	1%		

Le seuil indicatif de risque est atteint quand 10% des pieds portent une ponte.

Les pyrales déposent leurs œufs sur la face inférieure des feuilles près de la nervure principale. La taille d'une ooplaque est comprise entre 5 et 10 mm.



Source : BSV Franche Comté

L'incubation des pontes dure de 5 à 15 jours suivant les températures et l'hygrométrie. Après éclosion, les jeunes larves se dispersent et après quelques heures à quelques jours, pénètrent à l'intérieur du cornet foliaire où elles commencent à s'alimenter. Cette phase durant laquelle la chenille est dite "baladeuse", s'étend jusqu'à la fin du second stade larvaire (chenille de 4 à 6 mm).

Evaluation du risque



Les fortes températures de ce début d'été favorisent le vol de la pyrale. Le nombre moyen de captures progresse par rapport à la semaine dernière. Le pic de vol semble proche.

Dans les secteurs où des pontes sont enregistrées, **il est important d'observer les ooplaques de pyrale, afin de déterminer l'apparition du stade "chenille baladeuse"**.

Les périodes vulnérables pour la pyrale du maïs sont :

- ☞ le stade "ponte fraîche" pour la lutte biologique (trichogrammes).
- ☞ le stade "chenille baladeuse" pour les solutions conventionnelles (stade non encore atteint), en tenant compte du seuil indicatif de risque de 10% des pieds avec présence de ponte.



Les trichogrammes doivent être posés dans les parcelles de maïs lorsque le vol de pyrale débute. Il s'agit de microguêpes qui pondent leurs œufs dans les pontes de pyrale. Les trichogrammes détruisent la pyrale dès son premier stade avant même qu'elle ne commette des dégâts.

Le risque pyrale pour 2026 (évalué à l'automne 2025) présente une situation à risque modéré. 12 parcelles dépassent le seuil de vigilance de 0.5 larve de pyrales par plante et une seule parcelle dépasse le seuil indicatif de risque de 0.8 larve par plante. Globalement, la situation sanitaire des parcelles de maïs est à risque faible (inférieur à 0.5 larve/pied).

Vous trouverez la **carte du risque pyrale 2026** dans les BSV Grandes Cultures n° 20 du 02 juin 2026.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Haute-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : Marie Levaast - Chambre d'Agriculture de la Somme, M. Lheureux - Arvalis Institut du Végétal, C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Coïza : C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, N. Latraye - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Hauts de France, Protégagrieux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Betteraves : O. Ley, Y. Debeauvais, F. Courtaux - ITB, G. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ABEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Millly-sur-Thérain, Ets Btz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genèse, IREO de Fibeourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de FOies, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Moffaines, Nord Négoca, NORIAP, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Tomovéo, Tereco, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unéal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaeys Frères, Vaselen, VIVESCIA, M. Collin, M. Derouère, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporté, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratael, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Haute-de-France et des Chambres d'Agriculture Haute-de-France

Avec la participation de :

Financé dans le cadre de la stratégie Ecophyto
GOUVERNEMENT

